



RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

(mise à jour : 2022-06-14)

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Bruxelles, Belgique
23 au 25 mai 2022

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François), rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Rudy Demotte, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- M. Matthieu Daele, président de la section belge de l'APF
- M. Joël Godin, président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF et membre de la section canadienne de l'APF
- M. Damien Cesselin, secrétaire général administratif de l'APF
- M. Xavier Baeselen, secrétaire général du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Autres membres de la Commission des affaires parlementaires de l'APF

CONTEXTE

La Commission des affaires parlementaires est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF, lesquelles se réunissent habituellement deux fois par année.

La Commission des affaires parlementaires a pour fonction d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun entre les membres de l'APF, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie. La section du Québec y occupe un poste de rapporteure.

La Commission des affaires parlementaires se réunissait en présentiel pour la première fois depuis 2019. Des réunions en format virtuel ont toutefois été organisées pendant cette période.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Présenter la version finale du rapport « Ouverture des parlements : observations sur les bonnes pratiques des parlements francophones pour un rapprochement des institutions et des populations ».

- Depuis 2019, la rapporteure de la section du Québec travaillait sur le thème de l'ouverture des parlements. Après avoir consulté les membres de la Commission à deux reprises, transmis un questionnaire aux sections de l'APF et produit une revue de littérature, la section du Québec a présenté son rapport final dans un nouveau format visuel en couleur agréable à consulter et à lire.
- L'objectif du rapport était de cibler les défis auxquels font face les parlements pour se rapprocher de la population et de recenser des exemples de bonnes pratiques au sein de l'espace francophone en matière d'ouverture des parlements aux citoyennes et citoyens.
- Le rapport a été adopté par les membres de la Commission et la rapporteure québécoise a annoncé qu'elle souhaitait proposer, pour la prochaine réunion prévue en juillet en amont de l'Assemblée plénière de l'APF, un projet de résolution en lien avec l'ouverture des parlements.

Présenter, conjointement avec la représentante de la section belge, le nouveau thème de travail des sections québécoise et belge, à savoir les effets de la désinformation sur les parlements.

- La section québécoise et la section belge ont proposé, lors de la dernière réunion de la Commission, d'étudier conjointement la thématique de la désinformation et de ses effets au sein des parlements de l'espace francophone. Les rapporteures québécoise et belge ont ainsi présenté à Bruxelles les objectifs pour

ce rapport conjoint. Elles ont indiqué que ce thème d'étude visait essentiellement à comprendre le phénomène en contexte parlementaire et à identifier des pistes de solutions pour renforcer la confiance des populations envers les élu(e)s. La rapporteure de la section du Québec a également mentionné sa volonté de collaborer avec le Réseau francophone international en conseil scientifique. Il a également été proposé d'intégrer au futur rapport les résolutions qu'adopteront les participantes et participants du Parlement francophone des jeunes qui aura lieu en juillet et pour lequel la thématique de la désinformation a notamment été retenue.

- À la suite de la prise de parole des deux rapporteures, les membres de la Commission ont d'ailleurs pu entendre le professeur Mathieu Ouimet (Université Laval) expliquer le projet d'étude « Infrastructures et mécanismes institutionnels pour l'utilisation de l'information scientifique dans les parlements », un projet visant justement à contrer la désinformation et à favoriser la diffusion des données scientifiques en contexte parlementaire.

Participer aux discussions sur les autres sujets à l'ordre du jour et faire le suivi des travaux de la Commission.

- Plusieurs autres points étaient à l'ordre du jour de la réunion. Les membres ont notamment discuté de l'avancement de la révision des statuts de l'APF et des impacts pour la Commission des affaires parlementaires, se sont exprimés sur le projet de cadre stratégique 2023-2026 de l'APF, ont approuvé le projet d'accord-cadre avec la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg, ont fait un suivi du partenariat avec le Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaire et ont échangé sur le bilan des actions de coopération menées par l'APF au cours des derniers mois.
- Les membres de la Commission ont également pu auditionner plusieurs expertes et experts, dont le directeur des affaires politiques et de la gouvernance de l'Organisation internationale de la Francophonie, des représentants du Conseil d'État et de la Cour des comptes de Belgique, ainsi que le directeur de la Chaire de recherche en études parlementaires de l'Université du Luxembourg.

AUTRES RÉSULTATS

La nouvelle présentation visuelle du rapport final sur l'ouverture des parlements proposée par la rapporteure québécoise a reçu un accueil très positif de la part des membres de la Commission, mais également des représentants du secrétariat de l'APF. La section québécoise souhaite ainsi pouvoir reprendre cette facture visuelle pour ces prochains rapports.

Il a été convenu que le rapport soit à nouveau diffusé lors de la prochaine réunion de la Commission des affaires parlementaires à Kigali (Rwanda) en juillet 2022, en amont

de l'Assemblée plénière de l'APF, afin d'assurer une plus grande diffusion du document.

STATISTIQUES



SUIVIS

La prochaine réunion de la Commission des affaires parlementaires de l'APF aura lieu à Kigali (Rwanda) en juillet 2022, en amont de l'Assemblée plénière de l'APF.

Suivant le dépôt de son rapport sur l'ouverture des parlements, la section québécoise y présentera un projet de résolution sur l'ouverture et la transparence des parlements afin de favoriser le rapprochement des institutions et des populations.

En collaboration avec la section belge, la section québécoise proposera à la prochaine réunion un atelier participatif sur la désinformation dans les parlements afin de recueillir l'expérience des parlementaires.

DÉPENSES

GENEVIÈVE HÉBERT (SAINT FRANÇOIS) RAPPORTEUR DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'APF

Transport	1 852,24 \$
Repas	328,92 \$
Hébergement	861,42 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	197,44 \$
Sous-total	3 240,02 \$

CONSEILLER EN RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET INTERNATIONALES

Transport	2 224,91 \$
Repas	351,07 \$
Hébergement	861,42 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	197,44 \$
Sous-total	3 634,84 \$

SOUS-TOTAUX GLOBAUX

Transports	4 077,15 \$
Repas	679,99 \$
Hébergement	1 722,84 \$
Frais d'inscription	0,00 \$
Divers	394,88 \$
TOTAL	6 874,86 \$

Ce rapport a été approuvé par les participants.